



Reconnaissance du paiement à l'ARE

Par **CHAUVET Annick**, le **05/04/2017** à **10:46**

Bonjour,

Après avoir engagé une procédure difficile pour obtenir mes droits auprès du pôle emploi, je demeure bloquée, après un jugement qui avait statué, le Pôle emploi a outre passé ce jugement en mettant en injonction de payer alors cela était déjà jugé. Cependant, le Pôle Emploi s'est bien gardé de me payer 3 ans d'ARE reconnu.. mais non payé. Que faire, car je suis bloquée ?

Par **P.M.**, le **05/04/2017** à **11:32**

Bonjour,

Je ne comprends pas quelle injonction de payer Pôle Emploi a pu obtenir et de toute façon, vous aviez possibilité d'y faire opposition...

Si vous avez un Jugement qui vous est favorable, vous avez la possibilité de faire procéder à une exécution forcée par Huissier...